

L'UNIS DANS LES MÉDIAS

**RETROUVEZ L'UNIS DANS LES MÉDIAS
D'AVRIL EN CLIQUANT ICI !**

Unis dans les médias.

Morceaux choisis

batiactu

MATINÉE - DÉPÊCHES ET MESSAGES

Municipales : les professionnels de l'immobilier présentent leurs propositions

ÉLECTIONS. À quelques jours du premier tour des élections municipales ce 15 mars 2020, l'Unis, syndicat des professionnels de l'immobilier, déroule sa liste de propositions à destination des candidats locaux. Rénovation énergétique, copropriétés dégradées, permis de louer, programme Action cœur de ville... font partie des sujets abordés.

LE FIGARO fr
immobilier

À l'inverse, les professionnels (Fnaim, Unis, Plurience...) estiment que le juste prix de l'état daté devrait être facturé autour de 450 euros. L'Unis, qui reconnaît que «le plafonnement corrigera les abus», regrette aussi qu'il «sanctionnera l'ensemble des professionnels qui, sans abuser, pratiquaient un tarif au-dessus du nouveau plafond».

yahoo!
actualités

L'Unis, qui rappelle que près des trois-quarts (72%) des copropriétaires se disent satisfaits de leur syndic (sondage Ipsos d'octobre 2019), envisage d'attaquer en justice la société Matera. «*Dès que les copropriétaires sont mis en face d'offres comparatives biaisées, le devoir de l'Unis est d'agir*», martèle Géraud Delvolvé. Si tel est le cas, ce sera ensuite à la justice de trancher.

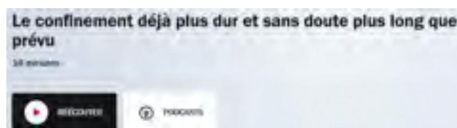
l'Agence



L'UNIS, syndicat des Professionnels de l'immobilier, soutient les syndicats et lance une grande opération de communication sur les réseaux sociaux. En réponse aux attaques injurieuses développées par une plateforme de services qui n'est pas habilitée à pratiquer le métier de Syndic mais souhaite vendre ses produits aux copropriétaires, l'UNIS tient à rappeler les fondamentaux du métier de Syndic professionnel et à remercier ceux qui œuvrent chaque jour pour une gestion responsable et efficace des copropriétés en France.

L'UNIS rappelle que 72% des Français sont satisfaits des professionnels de l'immobilier (Etude IPSOS-Unis auprès de 3000 Français - octobre 2019), et que les syndicats sont des professionnels formés et agréés pour gérer des copropriétés. Ils engagent leur responsabilité chaque jour, au service de leurs clients. Enfin, l'UNIS rappelle que la loi Hoguet du 2 janvier 1970 encadre le métier de syndic et soumet les syndicats professionnels à un cadre juridique très strict.

france
inter



Les Echos

Un autre sujet inquiète l'Unis dans l'immédiat. «*Dans plusieurs régions, des copropriétaires disent ne pas pouvoir payer leurs charges en raison du coronavirus. De même, des locataires se déclarent incapables de payer leur loyer*», indique Géraud Delvolvé. Si cette tendance se confirme, cela menacerait le financement des copropriétés, donc des travaux.

Christophe Tanay : « On recommande à nos adhérents de ne pas convoquer les AG qui devaient se tenir en avril »

Christophe Tanay, Président de l'UNIS - Union des Syndicats de l'Immobilier évoque la crise du coronavirus au micro de Mon Podcast Immo.



Christophe Tanay, président de l'UNIS - Union des Syndicats de l'Immobilier évoque la crise du coronavirus au micro de Mon Podcast Immo. Extraits choisis.

Report des AG de copropriété

Nous avons d'abord travaillé sur les annulations des assemblées générales de copropriété. Toutes les AG sont reportées sine die. Toutes celles qui devaient se tenir cette semaine ont été annulées. On recommande aussi à nos adhérents de ne pas convoquer les AG qui devaient se tenir en avril. Et puis, nous allons avancer pas à pas, car il y a forte

à parier que d'autres recommandations de confinement vont arriver.

Le Monde

Alerté cette semaine par les principales fédérations de professionnels de l'immobilier, le gouvernement y travaille et prévoit des mesures qui pourraient entrer dans le projet de loi d'urgence examiné vendredi 20 mars permettant au gouvernement de légiférer par ordonnance. «*Une des ordonnances concernerait l'adaptation du droit de la copropriété des immeubles bâtis pour tenir compte de cette situation*», prévoit l'Union des syndicats de l'immobilier (Unis). Le principe serait de permettre au syndic en place de poursuivre sa mission jusqu'à ce qu'une assemblée générale de copropriété puisse se tenir.

LE FIGARO

Le gouvernement promet de rectifier le tir. Contactée par *Le Figaro*, l'Union des syndicats de l'immobilier (Unis) confirme cette difficulté «*qui touche plus de 200.000 contrats*». «*Nous l'avons remontée au ministère qui en a pleinement conscience*», affirme Géraud Delvolvé, délégué général de l'Unis. Une solution va être trouvée prochainement pour remédier à cette situation.

La revue de presse complète et détaillée est disponible pour nos adhérents sur Intranet

